

Actes du colloque chartes de Parcs : regards croisés entre parcs nationaux et parcs naturels régionaux



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Dix ans après la loi du 14 avril 2006 qui a modifié leurs fondements juridiques, le réseau des parcs nationaux et celui des parcs naturels régionaux avaient souhaité se rencontrer pour échanger sur l'outil structurant qu'ils partagent depuis cette date : la charte de territoire. Les [actes du colloque](#) organisé le 15 novembre dernier sont à présent disponibles en ligne.

Liens utiles

[Actes du colloque Chartes de Parcs : regards croisés entre parcs nationaux et parcs naturels régionaux](#)